

Informations de base

2012/0337(COD)

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Décision

Programme d'action général de l'Union pour l'environnement à l'horizon 2020 «Bien vivre, dans les limites de notre planète». «7e programme d'action pour l'environnement»

Voir aussi [2017/2030\(INI\)](#)

Subject

3.70 Politique de l'environnement
3.70.18 Mesures et accords internationales et régionales pour la protection de l'environnement
3.70.20 Développement durable

Procédure terminée

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Parlements nationaux	IPEX	
Commission européenne	EUR-Lex	